

Lancement de la concertation préalable sur le Projet de réaménagement du pôle d'échanges RER « Châtelet – Les Halles »

La concertation préalable sur le projet d'aménagement du pôle d'échanges RER « Châtelet – Les Halles » commencera le lundi 19 février 2007. Cette concertation, qui permet aux habitants et voyageurs de venir consulter le projet et de s'exprimer à son sujet aura lieu du 19 février au 24 mars 2007.

Le pôle régional de « Châtelet- les Halles » est le principal échangeur du réseau de transport en commun d'Ile-de-France avec plus de 750 000 voyageurs/jour. Il accueille :

- 3 lignes de RER (A, B et D)
- 5 lignes de métro (1, 4, 7, 11 et 14)
- une dizaine de lignes de bus et de Noctiliens

Ce lieu, conçu dans les années 70 souffre de son enclavement au sein des espaces souterrains du Forum des Halles et d'un vieillissement accentué par sa très grande fréquentation.

C'est pourquoi, le projet de réaménagement du quartier des Halles, porté par la Ville de Paris, vise notamment à améliorer les accès au pôle de transports en commun et aux espaces souterrains du Forum des Halles. L'opération d'aménagement du pôle transport est prévue sur une durée de 7 ans. Elle consiste principalement en la création d'un nouvel accès au niveau de la place Marguerite de Navarre et la rénovation de la salle d'échanges RER. En terme d'amélioration, cela se traduirait par un cheminement direct depuis la surface vers les transports en commun, des zones d'échange fluides et donc plus agréables, des accès mieux identifiés, un traitement architectural qualitatif des espaces voyageurs, la création d'ascenseurs pour rendre le pôle accessible et enfin l'amélioration du dispositif d'évacuation des espaces de transport amélioré.

Pour faire de cette opération de réaménagement un projet partagé, la Région Ile-de-France, la Ville de Paris, la RATP et la Société civile du Forum des Halles sous le pilotage du STIF, engagent une concertation avec les acteurs locaux, les habitants et les voyageurs.

Pendant les mois de février et mars, une réunion publique et des expositions avec registre se tiendront dans les mairies des quatre premiers arrondissement et dans la salle d'échanges RER de la station « Châtelet Les Halles ».

Il est également possible d'envoyer un avis à : leshalles-transport@stif-idf.fr

Pour plus d'information :

www.stif.info

www.iledefrance.fr

www.paris.fr

www.ratp.fr

www.forumdeshalles.fr

Concertation préalable sur le Projet de réaménagement du pôle d'échanges RER « Châtelet – Les Halles » du 19 février au 24 mars 2007

Réunion publique :

Mardi 6 mars à 19 heure au 17 rue Léopold Bellan
Salle Jean Dame
75002 Paris
M° Sentier, Etienne Marcel, Châtelet les Halles.

Expositions et registre :

Mairie du 1^{er} arrondissement de Paris
14 place du Louvre
M° Louvre-Rivoli, Pont Neuf

Mairie du 2^{ème} arrondissement de Paris
8 rue de la Banque
M° Bourse, Sentier

Mairie du 3^{ème} arrondissement de Paris
2 rue Eugène Spuller
M° Temple, Filles du Calvaire

Mairie du 4^{ème} arrondissement de Paris
2 place Baudoyer
M° Hôtel de Ville, Saint Paul

Ces 4 mairies sont ouvertes du lundi au vendredi de 8h30 à 17 h sans interruption, le jeudi jusqu'à 19h30.

Une exposition présentant le projet et une urne pour déposer un avis sont installées dans la salle d'échanges RER de la station Châtelet les Halles.

Vous pouvez également consulter l'exposition présentant le projet de réaménagement :

- à la Maison de la RATP (184 quai de la Rapée 75012 Paris)
- sur la place Marguerite de Navarre.

Contacts presse :

STIF : gregoire.koenig@stif-idf.fr 01 47 53 28 00

RIF : ghislaine.collinet@iledefrance.fr 01 53 85 53 85

Mairie de Paris : gwenaelle.joffre@paris.fr 01 42 76 49 61

RATP : servicedepresse@ratp.fr 01 58 78 37 37